



**Compte rendu de la séance du conseil municipal
Du 21 janvier 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 janvier à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

Présents : Mme CHERREY Corinne, MAHAMDI Marilyne MM. BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : Jean-Luc GELEY

PRESENTATION DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE (SEM) EnR Citoyenne

M. Jean-Daniel Maire, PDG de la SEM EnR Citoyenne, présente la société, son mode de fonctionnement et les possibilités qu'elle offre dans le cadre des projets d'énergies renouvelables. Une première approche du territoire de Thervay a été faite pour étudier l'implantation d'un parc photovoltaïque sur une parcelle communale.

Le compte rendu du 10 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations

Règlements effectués depuis le 10/12/2021 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

<i>TRAVAUX OU FOURNITURES</i>	<i>ENTREPRISES</i>	<i>MONTANT TTC</i>
COLOMBARIUM	TANIER P.F.	1700.00 €
Chaudière gaz Bernasconi	ROGER Thierry	3939.84 €
Réparation porte garage SIE	JAVEY Bucey les Gy	1188.96 €
Nettoyage combles	ESTIVALET	4290.00 €
Répulsif ultrasons pigeons	DUCATILLON	325.90 €
Réparation antenne Marronniers	France Antenne Serv.	967.83 €
Réparation porte salle des fêtes	HENRIET Menuiserie	972.40 €
Diagnostic vente épicerie	OCEPERTISES	417.38 €

Devis signés depuis le 10/12/2021 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

<i>TRAVAUX OU FOURNITURES</i>	<i>ENTREPRISES</i>	<i>MONTANT TTC</i>
Robinet salle des fêtes	ROGER Thierry	277.20 €

Communauté de Communes Jura Nord : M. le Maire donne des informations concernant : Gestion de l'Assainissement : Le SPANC (service public de l'assainissement non collectif) a débuté les contrôles des installation individuelles.

Commission « Enfance, jeunesse, senior » :

Le repas des Aînés (prévu le 16/01/22) a été annulé en raison de la crise sanitaire. Il a donc été décidé de faire une distribution des colis gourmands qui semblent avoir été très appréciés au vu des nombreux remerciements adressés.

Le prochain repas pourrait avoir lieu en décembre 2022.

Une inauguration de la salle des fêtes est projetée le 19 février à 19h si les conditions sanitaires le permettent. Cet événement suivi d'un moment de convivialité permettra de remercier les financeurs et faire connaissance avec les nouveaux habitants du village.

COMMISSION « Cimetière »

Une mise à jour du plan du cimetière va être réalisée (avec le concours de M. Jean ERNENWEIN).

Un enregistrement des concessions a été commencé sur le logiciel communal. La mise à jour sera effectuée par la secrétaire en dehors des heures de permanence et rémunérée en heures supplémentaires.

Un nouveau tarif du prix des cases de columbarium est à étudier.

Un devis a été demandé pour la réparation du mur et la création d'allées.

BATIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES PUBLICS

AUDIT ENERGETIQUE : le rapport de l'audit effectué sur les logements communaux est présenté.

DOSSIER CAUE : Dans le cadre de ce dossier une réunion avec les services de la CCJN est prévu pour la création d'une micro-crèche sur le site de l'ancienne cure.

Françoise VICHARD, Architecte, a prévu une réunion publique d'information des habitants le samedi 12 mars 2022.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES : prix du gaz

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le prix du gaz à facturer aux particuliers louant la salle des fêtes 2.5 euros le mètre-cube.

VENTE DE L'EPICERIE

Le Maire rappelle que le conseil municipal a, lors de sa séance du 10/12/2021, décidé la vente du bâtiment abritant l'épicerie en confiant cette opération à l'Agence WIN-WIN.

Le Maire présente une offre faite par un particulier pour s'établir en résidence principale, offre d'un montant de 131.000 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 5 voix pour et 4 voix contre, décide d'accepter l'offre de 131.000 euros et charge le Maire de la signature de tous les documents afférents à cette vente, promesse de vente, acte de vente,...

Dans le même temps, le conseil municipal autorise le règlement des honoraires de l'agence immobilière.

TRAVAUX CHEMIN DU VAL SAINT-JEAN

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a sollicité l'attribution d'une subvention au titre de la DETR pour la remise en état du Chemin du Val Saint-Jean mais précise que la préfecture demande une autre formulation de cette demande.

Le conseil municipal donne son accord pour retirer la délibération 2021-04-08 et délibère à nouveau pour solliciter l'attribution de la D..E.T.R sur ce dossier chiffré à 16.197 euros.

INFORMATIONS DIVERSES

- Panne de l'éclairage public : la cause en était la défectuosité d'une prise où était branchée une décoration de Noël. Des modifications seront apportées.
- Evocation du problème du stationnement dangereux de certains véhicules Rue de la Creuse.
- Information sur la réunion de Commission Communales des Impôts Directs prévue le 16 février 2022.
- Information sur la préparation du bulletin communal.

Séance levée à 23 h 10.